

**CHAMPAGNEY – EUROWATT**  
**COMPTE-RENDU DE LA PERMANENCE D'INFORMATION**  
**DU 9 OCTOBRE 2019**  
**A CHAMPAGNEY**

Projet éolien de  
**Champagney** 



Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par Eurowatt)

**TABLE DES MATIERES**

<b>1. LES PARTICIPANTS</b>	<b>2</b>
<b>2. INFORMATION ET INVITATIONS POUR LA PERMANENCE</b>	<b>3</b>
<b>3. ORGANISATION DE LA PERMANENCE</b>	<b>3</b>
➤ ATELIER 1 – LA SOCIETE EUROWATT ET L'EOLIEN EN GENERAL	4
➤ ATELIER 2 – LE PROJET, L'ETUDE ACOUSTIQUE ET L'ETUDE PAYSAGERE	4
➤ ATELIER 3 – ÉTUDE ECOLOGIQUE	6
➤ ATELIER 4 – LES PHASES D'EXPLOITATION ET DE CONSTRUCTION	6
➤ ATELIER 5 – EXPRESSION DES AVIS ET INSCRIPTION A LA LISTE D'INFORMATION ET A LA VISITE DU PARC EOLIEN	6
<b>4. DEROULEMENT ET FREQUENTATION DE LA PERMANENCE</b>	<b>7</b>
➤ UNE VINGTAINE DE VISITEURS	7
➤ DUREE DES VISITES	7
➤ EXPRESSION D'AVIS ET DESAPPROBATION DU PROJET	7
➤ CONTRIBUTIONS ECRITES, INSCRIPTIONS	7
<b>5. THEMATIQUES ABORDEES</b>	<b>7</b>
➤ SANTE	8
➤ ENJEUX ENERGETIQUES	8
➤ ENJEUX ECOLOGIQUES LOCAUX ET GENERAUX	8
➤ MATERIAUX ET RECYCLAGE	8
➤ ENJEUX ECONOMIQUES	8
➤ ENJEUX ACOUSTIQUES	8
➤ ENJEUX PAYSAGERS	8
➤ AGRICULTURE	8
➤ ACCES A LA FORET ET LOISIRS	8
➤ LE DEMANTELEMENT	8
➤ DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE	9

➤ AUTRES THEMES	9
<b>6. CONCLUSION</b>	<b>9</b>
<b>7. RECOMMANDATIONS DE QUELIA</b>	<b>9</b>
<b>8. CONTACT D'EUROWATT</b>	<b>9</b>

1.



## 1. Les participants

Ont participé à la permanence d'information une vingtaine de personnes, habitants des communes de Champagney et Cléry ainsi que des élus membres du conseil municipal de la commune de Champagney dont le maire et son adjoint. Des journalistes ont également visité la permanence.

### **Mairie de Champagney**

Pierre VERNE, Maire

Noël BARBIER, Maire-Adjoint

### **Eurowatt**

Les représentants d'Eurowatt : Simon MANCEAU, Cécile FARINEAU, Paul MARCHAND et Victoria BICCHIERAY.

### **Quelia**

Constant DELATTE, concertant, chargé de rédiger le compte-rendu de la permanence.

Ce compte-rendu restitue un résumé du déroulement de la permanence organisée par Eurowatt.

## 2. Information et invitations pour la permanence

Une actualité sur le site internet <https://champagney.projetdurable.fr/> pour informer toutes les personnes intéressées de la tenue de cette permanence a été mise en ligne le 10 septembre 2019.

Les habitants de Champagney ont été invités à participer à la permanence. Un tract d'information a été distribué dans toutes les boites aux lettres de la commune les 5 et 6 octobre 2019.



Extrait du tract  
d'information

(voir annexe en  
page 11)

Un communiqué de la mairie de Champagney a été distribué en septembre à tous les habitants de la commune, au sujet du projet éolien et invitant à la permanence du 9 octobre.

Les maires de Champagney et des communes proches (Cléry, Mutigney, Pesmes, Dammartin-Marpain, Montmirey-le-Château, Montmirey-la-Ville, Pointre, Soissons-sur-Nacey et Vielverge) ont été informés par courriel de l'organisation de la permanence d'information, suivi d'une relance par courrier deux semaines plus tard. Les élus ont

aussi été conviés à une rencontre souhaitée par Eurowatt, en marge de la permanence, dans la matinée du 9 octobre 2019.

## 3. Organisation de la permanence

Les participants à la permanence étaient invités à découvrir le projet, à échanger avec les porteurs du projet et à contribuer à la démarche en participant à 5 ateliers en accès libre, à la Mairie de Champagney, à partir de 14h et jusqu'à 19h30 :

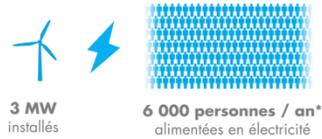
- Atelier 1 : la société Eurowatt et l'éolien en général
- Atelier 2 : le projet, l'étude acoustique et l'étude paysagère
- Atelier 3 : l'étude écologique
- Atelier 4 : les phases d'exploitation et de construction
- Atelier 5 : expression des avis participants, inscription à la liste d'information et à la visite du parc éolien

Les ateliers étaient organisés autour de panneaux (qui sont présentés dans les pages suivantes). Les ateliers étaient animés par les 4 représentants d'Eurowatt, à l'exception de l'atelier 5 animé par Quelia.

## Atelier 1 – La société Eurowatt et l'éolien en général

Cet atelier a permis aux participants de découvrir la société Eurowatt et d'en apprendre plus sur l'éolien.

### Une production d'électricité d'origine renouvelable



**Exemple :**

- Nombre d'éolienne ..... 1
- Puissance de l'éolienne ..... 3 MW

**Chiffres estimés de production pour une année\* :**

- Production ..... 6 500 000 kWh
- Consommation électrique de ..... 6 000 personnes
- Quantité de CO<sub>2</sub> évité ..... 5 400 T

\* Bases retenues pour ces calculs : 820 g de CO<sub>2</sub> évités par kWh ; Consommation électrique hors chauffage = 1087 kWh/an/personne. Sources ADEME, SER.

### Mesures d'accompagnement pour le territoire (exemples)

- **Développement durable :**
  - Diagnostic énergétique des bâtiments communaux via des projets étudiants
  - Installation de ruches
  - Sensibilisation de l'énergie éolienne dans les écoles
  - Plantation d'arbres, de haies
- **Touristique, Culturelle, Sportive :**
  - Circuit de randonnée pédagogique
  - Participation à la rénovation du patrimoine local
  - Sponsorisation d'événements sportifs et culturels



### Des retombées économiques pour les collectivités locales

- **Commune :**
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et loyers annuels
  - Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER est égal à 7 570€ par MW pour les éoliennes) => Minimum 20 % pour la commune
- **Intercommunalité (fiscalité professionnelle unifiée) :**
  - Contribution Economique Territoriale (CET remplace la Taxe Professionnelle depuis la loi de finances 2010)
  - IFER (30 % pour l'Agglomération du Grand Dole)

### La prise en compte du tourisme, de l'agriculture, de la sylviculture et des autres industries



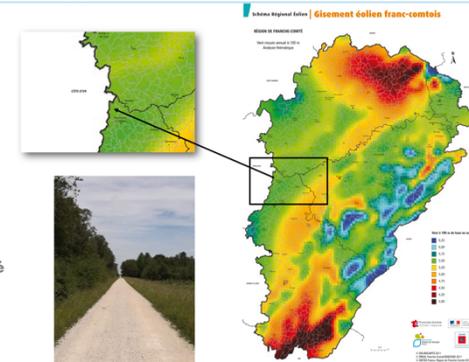
Panneau d'information sur l'éolien

## Atelier 2 – Le projet, l'étude acoustique et l'étude paysagère

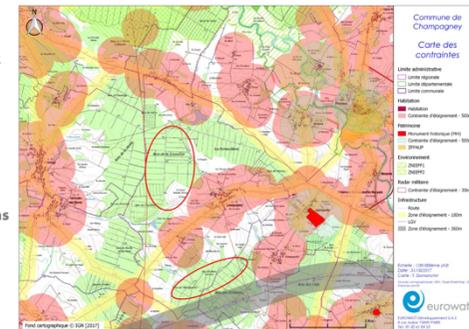
L'équipe d'Eurowatt a présenté aux participants les raisons pour lesquelles il a été décidé de développer un parc éolien sur la commune de Champagney.

### Des atouts pour le développement éolien

- Une commune engagée dans la transition énergétique
- Une zone favorable à l'éolien dans le Schéma Régional des Énergies Renouvelables
- Un gisement de vent exploitable grâce à l'évolution des éoliennes
- Des chemins d'accès de qualité
- Un réseau électrique adapté (point d'injection envisagé : Poste source d'Auxonne ou Saint-Léger-Triey)



- Une prise en compte des enjeux environnementaux
- La levée de la servitude aérienne de la base de Dijon-Longvic
- Un éloignement des habitations supérieur à 500 m



### Caractéristiques des éoliennes envisagées



Panneau d'information sur les atouts pour le développement de l'éolien à Champagney

Une présentation de l'étude acoustique a permis d'expliquer aux participants la méthodologie de l'étude et les principaux enjeux liés à la perception du bruit des éoliennes.

## ETUDE ACOUSTIQUE

Menée par EREA, bureau d'étude acoustique basé à Tours (37)



### 1 – Campagne de mesures in situ : Bruit résiduel

- Campagne réalisée du 09 au 23 avril 2019
- Pose de 10 sonomètres à proximité des habitations proches
- Détermination du bruit de l'environnement (**bruit résiduel**) en fonction de la vitesse et de la direction du vent



Localisation des points de mesures

### 2 – Calculs prévisionnels : Bruit des éoliennes

- Modélisation du site en 3D en prenant en compte de nombreux paramètres (topographie, conditions météo...)
- **Bruit résiduel + Bruit éol. = bruit ambiant**



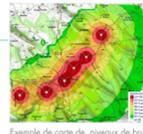
Image de la source sonore d'une éolienne à l'aide d'une caméra acoustique



Illustrations de peignes sur les pales d'une éolienne (au bords de fuite dentelés)

### 3 – Simulation sonore : Analyse des émergences

- Émergence = bruit ambiant – bruit résiduel (Respect de la réglementation)
- Proposition de solutions le cas échéant (Exemple : bridage ou arrêt de certaines éoliennes sur une période donnée)



Exemple de carte de niveaux de bruits

### 4 – Post-construction : Contrôle des émergences

- Mesure des émissions sonores une fois le parc construit.
- Contrôle de la conformité à la réglementation.
- Bridage si nécessaire.

Panneau d'information sur l'étude acoustique

La méthodologie de l'étude paysagère et patrimoniale a été présentée aux participants. La carte qui montre les points de vue pour les futurs photomontages était présentée à plusieurs échelles/formats.

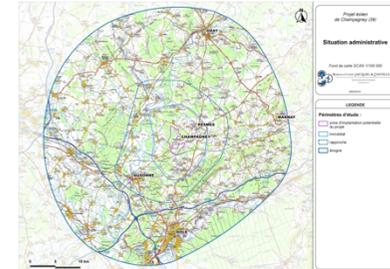
## ETUDE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE

Menée par JACQUEL & CHATILLON, bureau d'étude paysager basé à Châlons-en-Champagne (51)



### 1 – Analyse de l'État Initial

- Détermination des périmètres d'études (immédiat, rapproché et éloigné)
- Analyse du contexte paysager et patrimonial à l'échelle de l'aire d'étude éloignée
- Contexte paysager rapproché, cadre de vie et sensibilités locales
- Enjeux paysagers vis-à-vis du projet éolien



### 2 – Évaluation des variantes et scénario retenu

- Le choix d'implantation des éoliennes sera réalisé en fin d'année 2019.

### 3 – Outils d'analyse des impacts paysagers du projet

- Zones d'Influence Visuelle (ZVI)
- Photomontages
- Impacts du projet sur le paysage quotidien

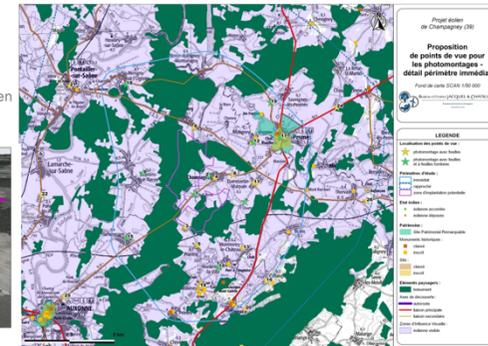


Figure 14 - Vue aérienne de Champagney (source : BE, JC, d'après Google Earth)

### 4 – Mesure(s) de réduction ou de compensation des impacts du projet

Panneau d'information sur l'étude paysagère et patrimoniale

### ➤ Atelier 3 – Étude écologique

L'équipe d'Eurowatt a présenté l'étude écologique en cours de réalisation et la séquence ERC (éviter, réduire, compenser).

## ETUDE ECOLOGIQUE

Menée par BIOTOPE, bureau d'étude écologie basé à Orléans (45)



### 1 – Contexte écologique du territoire

- Détermination des aires d'études
- Méthodologie générale et protocoles scientifiques à respecter
- Inventaire des espaces naturels et protection des espèces

### 2 – Analyse de l'État Initial (en cours)

- Sorties terrain réalisées à partir d'avril 2019 (7 passages pour les chauves-souris, 23 passages pour l'avifaune (oiseaux), 3 inventaires des végétations et de la flore)
- Analyse des habitats naturels, de la flore, de l'avifaune et des chauves-souris sur un cycle biologique complet



	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
<b>Flore</b>												
<b>Oiseaux nicheurs</b>												
<b>Oiseaux migrateurs</b>												
<b>Oiseaux hivernants</b>												
<b>Chauves-souris</b>												
<b>Amphibiens</b>												
<b>Reptiles</b>												
<b>Mammifères terrestres</b>												
<b>Invertébrés terrestres</b>												

Période principale d'expertise  
 Période favorable aux expertises (selon régions et types de milieux)

Tableau 2 - Calendrier indicatif des périodes favorables aux inventaires de terrain

### 3 – Évaluation des impacts et proposition de mesures ERC

- **EVITER** : Une mesure d'évitement modifie un projet en amont afin de supprimer un impact que le projet pourrait engendrer
- **REDUIRE** : Une mesure de réduction vise à réduire la durée, l'intensité ou l'étendue des impacts d'un projet qui ne peuvent être évités
- **COMPENSER** : Une mesure compensatoire apporte un contrepartie aux impacts qui n'ont pas pu être évités ou suffisamment réduits

Panneau d'information sur l'étude écologique

### ➤ Atelier 4 – Les phases d'exploitation et de construction

Une vidéo de présentation de la construction et de l'exploitation du parc éolien de Terres Noires a été diffusée à plusieurs reprises aux participants accompagnée d'explication sur les métiers des équipes de construction et d'exploitation d'Eurowatt.

### ➤ Atelier 5 – Expression des avis et inscription à la liste d'information et à la visite du parc éolien

Des bulletins étaient accessibles aux participants pour :

- exprimer son avis ou poser une question par écrit, de manière nominative ou anonyme
- s'inscrire à la liste d'information
- s'inscrire à la visite du parc éolien

Une version imprimée du compte-rendu de la réunion du 10 septembre était accessible en consultation.

## 4. Déroulement et fréquentation de la permanence

Les participants sont accueillis à l'entrée de la mairie dès 14h00. M. Noël BARBIER, Maire-adjoint accueille les participants tout au long de l'après-midi jusqu'à la fin de la permanence. Les arrivants sont invités à passer aux différents ateliers pour découvrir la démarche et échanger avec l'équipe d'Eurowatt. Des membres d'Eurowatt, présents à chaque atelier, expliquent en détail le projet et répondent aux questions des participants.

### ➔ Une vingtaine de visiteurs

Les participants sont arrivés dès l'horaire d'ouverture puis tout au long de l'après-midi avec un dernier entrant vers 18h30. Au total une **vingtaine** de personnes sont venues à la permanence. La permanence a pris fin vers 19h avec le départ des derniers participants et de l'équipe d'Eurowatt.

### ➔ Durée des visites

Les participants sont restés **en moyenne 1 heure** à la permanence, échangeant avec plusieurs interlocuteurs d'Eurowatt, avec des journalistes et avec les autres participants. **Certains participants, présents tout l'après-midi**, ont pu échanger longuement avec l'équipe d'Eurowatt.

### ➔ Expression d'avis et désapprobation du projet

Les participants ont été encouragés à échanger, à poser des questions, à donner leurs avis sur le projet.

Plusieurs participants ont pu exprimer directement à Eurowatt leur **désaccord avec le projet**. Il est important de noter que **la cordialité et**

**l'écoute réciproque** a été le marqueur principal de cet évènement qui a permis un échange de qualité malgré les divergences d'avis.

De nombreuses thématiques ont été abordées et ont fait l'objet de réponses détaillées et personnalisées de la part des représentants d'Eurowatt pendant la permanence.

### ➔ Contributions écrites, inscriptions

Il n'y a pas eu de contribution écrite sur les bulletins mis à disposition à cet effet.

3 participants ont demandé à inscrire leurs adresses email à la liste d'information.

**7 participants se sont inscrits à la visite** du parc éolien du 26 octobre.

## 5. Thématiques abordées

Certains propos ont été formulés comme des questions, d'autres sous forme d'affirmations, d'attentes, d'inquiétudes voire de critiques. De nombreuses thématiques et questions ont ainsi été abordées par les participants. Ces thématiques sont rapportées ci-après de manière synthétique. **La plupart de ces remarques, questions ou propos ont fait l'objet de réponses détaillées, d'explications et d'échanges qui ne sont pas relatés ici en détail, seule les thématiques sont listées.**

### Parcelles et zonage du PLU

La **comptabilité du PLU** avec l'implantation d'éoliennes, notamment dans le cadre de l'évolution en cours du PLU ayant fait l'objet d'une enquête publique est évoquée. L'accord des **locataires ou usagers** actuels des parcelles agricoles ou forestières concernées par le projet est questionné.

### ⇒ Santé

Les impacts des éoliennes sur **la santé des riverains et des animaux** (chasse, élevage de chevaux) sont abordés.

### ⇒ Enjeux énergétiques

Un participant constate qu'en l'absence de centrales nucléaires dans la région, il est nécessaire de trouver d'autres **moyens de produire l'électricité**. Certains participants s'interrogent sur la réelle participation de **l'éolien dans la transition énergétique**.

### ⇒ Enjeux écologiques locaux et généraux

En ce qui concerne les enjeux écologiques, les participants abordent l'impact des éoliennes sur **les oiseaux**, la compatibilité de l'éolien avec **la chasse** pratiquée dans la forêt ou avec **la cueillette (champignons)**, ou encore la proximité de **l'étang de pêche** à la carpe. La présence du **Milan Royal** dans la zone d'implantation est discutée.

### ⇒ Matériaux et recyclage

Des échanges portent sur l'utilisation **des terres rares** pour la fabrication des éoliennes, l'influence de la Chine sur le marché et **le recyclage** de celles-ci ainsi que **des fibres**.

### ⇒ Enjeux économiques

En ce qui concerne les enjeux économiques plusieurs sujets intéressent les participants : **les coûts de la production** d'électricité éolienne (subventionnement et investissement) et **d'exploitation et maintenance**, les **retombées économiques pour la commune** et les impacts de l'éolien **sur l'immobilier** ainsi que les compensations financières **pour l'ONF**. Certains s'inquiètent des possibilités de faillite de la société d'exploitation du parc éolien.

### ⇒ Enjeux acoustiques

Le choix du **point de mesure acoustique PF5** proche de la route D459 qui passe à Cléry (particulièrement bruyante selon certains participants), et proche de l'extracteur du four de la boulangerie « L'Echo des Blés » qui est bruyant également inquiète des participants quant à la **fiabilité des mesures**.

### ⇒ Enjeux paysagers

Les participants s'interrogent et s'inquiètent fortement **sur l'impact paysager** et demandent à voir un exemple d'intégration paysagère **d'éoliennes en forêt** (photos par exemple). Certains veulent connaître les **emplacements des éoliennes** estimant que l'impact paysager en dépend fortement étant donné la taille de la zone d'étude.

### ⇒ Agriculture

Un agriculteur interroge Eurowatt sur la perturbation des **équipements électroniques** des engins agricoles (localisation par GPS).

### ⇒ Accès à la forêt et loisirs

Les terrassements et chemins d'accès nécessaires pour la construction des éoliennes interrogent certains usagers des **sommières pour les loisirs** (balades à cheval notamment) qui supposent des dégradations de celles-ci.

### ⇒ Le démantèlement

Le démantèlement interroge particulièrement sur la question du retrait des **socles de béton**.

### ⇒ Dispositif d'information et de dialogue

Certains participants évoquent la bonne **qualité de l'information** diffusée lors de la permanence. Plusieurs participants ont demandé une **consultation de la population** sur le projet. D'autres personnes souhaitent que les habitants de Cléry et Vielverge soient mieux informés.

### ⇒ Autres thèmes

Des questions portent sur l'**indépendance des bureaux d'études** en charge des études d'impact.

## 6. Conclusion

La permanence a permis de présenter l'avancement du projet directement aux habitants de Champagney mais surtout d'établir un contact entre les participants et l'équipe d'Eurowatt.

Certains participants, venus pour s'informer et mieux comprendre, ont semblé satisfaits de pouvoir échanger directement avec une équipe de personnes engagées et passionnées.

Plusieurs personnes ont manifesté la frustration de ne pas pouvoir connaître l'emplacement des éoliennes (en effet les possibilités seront définies par Eurowatt et ses bureaux d'études en fin d'année 2019).

D'autres participants ont clairement affiché une opinion négative envers le projet. Des inquiétudes quant à l'affection du cadre de vie par l'implantation et le fonctionnement du futur parc éolien motivent principalement ces opinions négatives, l'impact paysager étant un des premiers reproches exprimés.

## 7. Recommandations de Quelia

A l'issue de la rencontre, Quelia recommande au porteur du projet de poursuivre l'information du public notamment via le site internet, via les échanges avec la mairie de Champagney et lors de la visite du parc éolien le 26 octobre. Il est également fortement recommandé de continuer à informer régulièrement les maires des communes voisines, ainsi que, plus largement, les habitants des communes de Vielverge, Soissons-sur-Nacey et Cléry.

Concernant la question paysagère qui est un sujet récurrent d'interrogation voire d'inquiétude de la part des habitants, il semble indispensable de prévoir une présentation large et accessible des photomontages qui seront réalisés lorsque le nombre et le lieu d'implantation des éoliennes seront définis. Une large diffusion de ces mises en situation permettra au plus grand nombre de se faire une opinion réaliste sur l'impact visuel et paysager des éoliennes.

Pour ce qui concerne le tracé des chemins d'accès aux éoliennes, Quelia recommande de prendre en compte les usages actuels des chemins et d'informer préalablement des impacts qui pourront les affecter.

Enfin Quelia recommande aux habitants qui n'ont pas pu se rendre à la permanence ou qui ont d'autres questions ou remarques de continuer à échanger avec Eurowatt pour obtenir des précisions sur tout sujet d'intérêt, ou pour faire connaître des enjeux locaux particuliers au porteur du projet.

## 8. Contact d'Eurowatt

Pour rappel le site internet d'information sur le projet éolien de Champagney :



<https://champagney.projetdurable.fr/>

et l'adresse email suivante permet à toute personne qui le souhaite de contacter les porteurs du projet à tout moment :

[champagney@projetdurable.fr](mailto:champagney@projetdurable.fr)

## 9. Annexe – Tract d'information

**eurowatt**

# VISITE DE PARC ÉOLIEN

**SAMEDI 26 OCTOBRE 2019 DE 08H30 À 12H30**

Les **habitants** de la commune de Champagne ainsi que **leurs élus** sont invités à venir visiter un parc éolien en fonctionnement **dans la région.**

À cette occasion, nous vous expliquerons les **différentes étapes d'un projet éolien, le quotidien de nos opérateurs** et répondrons à vos questions.

**LIEU DE RENDEZ-VOUS :** Mairie de Champagne

**PROGRAMME :**

- 8h30 :** Petit-déjeuner d'accueil
- 8h45 :** Départ en bus (durée 1h00)
- 10h00 à 11h30 :** Visite du parc éolien
- 12h30 :** Retour à Champagne

**INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 20 OCTOBRE 2019**

- Sur le registre à l'accueil de votre mairie
- Ou par mail à l'adresse suivante :  
✉ [champagne@projetdurable.com](mailto:champagne@projetdurable.com)
- Ou sur le site web du projet :  
🌐 <https://champagne.projetdurable.fr>

La visite est gratuite et ouverte à tous.

Ne pas jeter sur la voie publique